



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate**

**UN NOUVEAU PLAN D'ACTION CULTUREL POUR
LA MRC DE TÉMISCAMINGUE**

Ville-Marie, le 28 septembre 2018 – La Commission culturelle témiscamienne, comité consultatif de la MRC de Témiscamingue, est fière de présenter son nouveau plan d'action culturel qui guidera ses interventions pour les cinq prochaines années.

Ce nouveau plan d'action est issu d'une consultation publique menée en novembre 2017 où plusieurs acteurs de la scène culturelle locale ont partagé leurs aspirations pour le développement culturel du territoire, en lien avec les cinq axes de la politique culturelle actuelle que sont :

- Axe 1 : Mettre en valeur l'art, la culture et le patrimoine témiscamien
- Axe 2 : Rendre accessibles tous les secteurs culturels à toutes les générations, et ce, dans l'ensemble du territoire
- Axe 3 : Valoriser l'implication au sein du milieu culturel
- Axe 4 : Assurer la pérennité de l'offre culturelle existante, y compris celle des sites, des infrastructures et des services
- Axe 5 : Favoriser l'appropriation des nouvelles technologies par le milieu culturel

Composé d'une quarantaine d'actions, ce plan a été subdivisé selon trois grandes catégories : *Agir, Être partenaire, Influencer*. Ainsi, pour chacune des actions du plan, la Commission culturelle a indiqué son niveau d'implication. « Pour la Commission culturelle, il importe d'être présent à plusieurs niveaux quant au développement culturel de notre territoire. Toutefois, nous sommes conscients que nous ne pouvons pas mener tous les dossiers de front ou les initier, ce pourquoi nous avons bâti notre nouveau plan d'action à partir de trois niveaux distincts d'implication. Parfois, la Commission culturelle sera le leader d'une action, mais aussi, elle sera partenaire, par exemple en faisant partie d'un comité organisateur ou elle pourra exercer son pouvoir d'influence en prenant, par exemple, position sur des enjeux touchant le milieu culturel. Cette nouvelle façon de faire nous permettra d'agir de façon plus stratégique pour le développement culturel de notre milieu. », explique Réal Couture, président de la Commission culturelle témiscamienne.

Bien que ce nouveau plan d'action ne comporte pas d'échéancier, des priorités d'action ont été identifiées pour la prochaine année. Elles visent entre autres le rapprochement du milieu culturel et scolaire, l'amélioration des communications quant aux événements culturels et une visibilité accrue des artistes d'ici sur diverses tribunes. Différents projets axés sur la médiation culturelle seront aussi initiés avec ce nouveau plan d'action, soient *Artistes en CPE* ainsi qu'une tournée de mises en lecture auprès des personnes âgées. Un nouveau concept permettant aux artistes d'ici d'exposer leurs œuvres verra le jour, venant remplacer le projet Carte de souhaits.

Pour consulter le plan d'action culturel 2018-2022 de la Commission culturelle, visitez la section *Développement culturel* du site Internet de la MRC de Témiscamingue (www.mrcstemiscamingue.org) ou contactez Véronic Beaulé, agente de développement culturel, au 819.629-2829, poste 229.

-30-

Source :

Véronic Beaulé
Agente de développement culturel
MRC de Témiscamingue
819 629-2829, poste 229

Information :

Réal Couture
Président, Commission culturelle
819.629-9340